

DIRECTION GÉNÉRALE

Céline VIGNÉ
Directrice Générale des
Centres Hospitaliers de VIENNE, de
BEAUREPAIRE, de CONDRIEU et du
PILAT RHODANIAN

DÉCISION DU DIRECTEUR N° 2024 – 075

Composition du Comité des Utilisateurs du bloc opératoire

Magdelène HUSTACHE
Chargée des Affaires Générales
et de la Communication
Tel : 04 74 31 32 06
Mail : m.hustache@ch-vienne.fr

La Directrice,

Vanessa MORISOT
Secrétaire – Direction Générale
Tel : 04 74 31 32 03
Mail : direction@ch-vienne.fr

Élodie GUEDES
Secrétaire – Direction Générale
Tel : 04 74 31 32 01
Mail : sec.direction@ch-vienne.fr

- Vu la circulaire DH/FH/n°2000-264 du 19 mai 2000 relative à la mise en place des conseils de bloc opératoire dans les établissements publics de santé,
- Vu la charte de bloc du Centre Hospitalier de Vienne validée par le conseil de bloc du 20 février 2020 ;
- Vu la décision n° 2020-005 relative à la composition du Comité des Utilisateurs du bloc opératoire du 29 mai 2020,
- Vu le conseil de bloc du 19 septembre 2024,

Décide :

Article1 : La composition du Comité des utilisateurs du bloc opératoire du Centre Hospitalier de Vienne est la suivante :

- Chef de pôle : Dr RAGUE
- Chef de pôle adjoint : Dr MERCIER
- Cadre Supérieur Soignant de Pôle : M. CHAPUIS
- Président du conseil de bloc : Dr MERCIER
- Cadre responsable du bloc : Mme PICOT
- Cadre adjoint responsable de l'endoscopie et adjoint au bloc : M. KHELIFI

Un représentant par spécialité chirurgicale et médicale intervenant au bloc opératoire :

- Anesthésie : Dr RAGUE / Dr DUMITRU
 - Cardiologie : Dr PROST / Dr CHABIN
 - Endoscopie : Dr DINCA / Dr MARTIN STOEYMEYT
 - Gynécologie : Dr DOLIQUE / Dr DEVILLARD
 - Ophtalmologie : Dr BERNIER / Dr VILLEMONT
 - ORL : Dr ODET
 - Orthogénie : Dr DOLIQUE / Dr GUYOT PERRUSSET
 - Orthopédie et traumatologie : Dr MERCIER / Dr MAATOUGUI
 - Urologie : Dr SAADE
 - Vasculaire : Pr DELLA SCHIAVA
 - Viscéral : Dr CHAMBON / Dr PARMENTIER
-
- Médecin en charge de l'Unité de Chirurgie Ambulatoire : Dr AYACHI
 - Pharmacien responsable de la stérilisation et des dispositifs médicaux : Dr SAGLIO / Dr GADOT

- Cadre responsable de l'hygiène et de la stérilisation : Mme BARRET
- Cadre responsable de la pharmacie : Mme FERRER
- Cadre responsable des services de chirurgie : Mme MARTIN / Mme GIRARD
- Cadre responsable de la chirurgie ambulatoire : Mme KHEDIMI
- Praticien en hygiène hospitalière : Dr LALEUF
- Coordonnateur général de soins : M. ROUSSON

Invité permanent : M. YAHIAOUI, Directeur délégué du Pôle Chirurgie Médico-Technique.

Article 2 : Conformément à la charte de bloc en vigueur, la composition du comité des utilisateurs du bloc n'est pas limitée dans le temps à l'exception des membres issus du conseil de bloc qui sont nommés pour 3 ans.

Fait à Vienne, le 20 septembre 2024

Céline VIGNÉ

Directrice Générale

